

27 avril 2022

**OBJET :**

Décision de nomination des membres du comité de sélection n° 2022-C\_MC TPCAU de l'ENSA de Lyon

**AFFAIRE SUIVIE PAR :**

Jacqueline IBARRA

04 78 79 52 53

[jacqueline.ibarra@lyon.archi.fr](mailto:jacqueline.ibarra@lyon.archi.fr)

# DECISION DE NOMINATION DES MEMBRES DU COMITE DE SELECTION N° 2022-C\_MC TPCAU DE L'ENSA DE LYON

**Cette décision annule et remplace la décision de nomination en date du 25 mars 2022**

**La directrice de l'école nationale supérieure d'architecture de Lyon,**

**Vu** le code général de la fonction publique (articles L1 à L556-14) ;

**Vu** le décret n° 2018-109 du 15 février 2018 relatif aux écoles nationales supérieures d'architecture

**Vu** le décret n° 2018-105 du 15 février 2018 portant statut particulier du corps des professeurs et du corps des maîtres de conférence des écoles nationales supérieures d'architecture, notamment ses articles 11, 12 et 13 ;

**Vu** l'arrêté du 24 avril 2018 fixant la liste des corps de fonctionnaires assimilés aux professeurs et aux maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture ;

**Vu** l'arrêté du 2 novembre 2018 fixant les modalités d'organisation et de fonctionnement des comités de sélection chargés du recrutement des professeurs et maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture ;

**Considérant** les délibérations du conseil pédagogique et scientifique siégeant en formation restreinte aux enseignants-chercheurs et personnels assimilés du 24 mars 2022 et 26 avril 2022 adoptant le règlement intérieur des comités de sélection et fixant le nombre de membres et la composition de chaque comité de sélection,

**Préambule :**

Dans le cadre de la campagne de recrutement des enseignants chercheurs 2022-2023, **le comité de sélection n° 2022-C\_MC TPCAU** est chargé du recrutement par la voie du concours d'un maître de conférences du champ disciplinaire «Théories et pratiques de la conception architecturale et urbaine ».

La référence de publication de ce poste à la PEP (place de l'emploi public) est la suivante :

- n° de diffusion 2021-775209 : maître de conférences des ENSA, champ disciplinaire TPCAU (Théories et pratiques de la conception architecturale et urbaine), catégorie 1,

- n° de diffusion 2021-775223 : maître de conférences des ENSA, champ disciplinaire TPCAU (Théories et pratiques de la conception architecturale et urbaine), catégorie 2.

Décide :

de nommer les membres du **comité de sélection n° 2022-C\_MC TPCA**  
suivants :

	Prénom	NOM	Etablissement	Spécialiste TPCAU	Spécialiste autre champ	F/H
<b>Président</b>	<b>Marc</b>	<b>BIGARNET</b>	ENSA Lyon	X		H
<b>Vice-Présidente</b>	<b>Caroline</b>	<b>BARRES-COQUET</b>	ENSA Lyon	X		F
<b>Suppléante Vice-Prés</b>	<b>Stéphane</b>	<b>BARRIQUAND</b>	ENSA Lyon	X		H
	Denyse	RODRIGUEZ TOME	ENSA Lyon		X	F
	Elodie	MAS	ENSA Lyon	X		F
	Guy	DEPOLLIER	ENSA Grenoble	X		H
	Marie	CLEMENT	ENSA Saint Etienne	X		F
	Bruno	TONFONI	ENSA Paris Val de Seine	X		H
	Séverin	PERREAUT	ENSA Saint- Etienne	X		H
	Philippe	VILLIEN	ENSA Paris Belleville	X		H

Fait à Vaulx en Velin, le 27 avril 2022

La directrice,

Sophie Chabot